



PLONGEUR NITROX

PREROGATIVES

Les plongeurs titulaires de la qualification Plongeur Nitrox pourront utiliser le mélange Nitrox le plus approprié avec au maximum 40% d'oxygène.

Les plongeurs Nitrox ont les mêmes prérogatives que celles définies dans la partie du Code du Sport, correspondantes à leur niveau de plongée.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Etre titulaire de la licence FFESSM. en cours de validité.
- Etre âgé d'au moins 14 ans à la date de délivrance.
- Etre titulaire du niveau 1 de la FFESSM ou d'un brevet admis en équivalence.
- Présenter le carnet de plongée.
- Avoir effectué un minimum de 10 plongées dans la zone des 20 mètres attestées sur le carnet de plongée ou par mention sur le passeport ou par fiche justificative dûment remplie.
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la plongée subaquatique de moins d'un an délivré par un médecin généraliste tel que défini dans l'annexe 1 du Règlement Médical.